

**cegid**



**Release Note** *Corrections*

**Cegid XRP Ultimate – J2**

---

Décembre 2024

[www.cegid.com](http://www.cegid.com)

# Cegid XRP Ultimate - J2

FINANCES	1
Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances	1
Fonctionnalités	1
Génération d'OD de tiers à tiers	1
Edition des écritures et des mouvements	1
Ecritures à transférer	1
Edition des avis de virement	1
Arrangements de paiement	1
Remises en banque	1
Edition des mandats de prélèvement	1
Edition du justificatif de TVA sur encaissement	1
Consultation des écritures par compte	1
Contrôle du référentiel des écritures à transférer	1
Application : OBD - Cegid XRP Ultimate Finances - Budgétaire	2
Fonctionnalités	2
Saisies budgétaires	2
Application : OCP - Cegid XRP Ultimate Finances publiques	3
Fonctionnalités	3
Tableaux INFINOE	3
Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations	4
Fonctionnalités	4
Mise au rebut sur des exercices antérieurs	4
Mise au rebut des immobilisations non amortissables	4
Prise en compte des immobilisations cédées dans les éditions	4
Edition des subventions : prendre en compte que les liens actifs	4
Etat récapitulatif 2054	4
Etat de rapprochement comptabilité amortissement	4
Ne plus contrôler la devise de reporting lors des transferts d'établissements	5
Sortie des immobilisations totalement dépréciées	5
Modification du calcul de la dotation fiscale	5
Amélioration de la gestion de la GED lors d'une fusion d'immobilisation	5
Application : QLO - Cegid XRP Ultimate Locations	6
Fonctionnalités	6
Modification de la gestion des arrondis des montants du module Locations	6
Contrats d'emprunts : modification du marquage des échéanciers	6
Prolongation de crédits-bail dans les gestions des contrats	6
Correction de l'affectation du CGR du compte	6
Clôture des locations : correction de la saisie du chemin de composition d'établissements	6
Octroi de prêt : Compte de la banque	6
Modules	6
Correction de la recherche du module "RSE/CSRD" dans la console de pilotage	6
ACHATS	7
Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats	7
Fonctionnalités	7
WebService des références articles/fournisseurs de transfert	7
Modification du connecteur Provigis	7
Modification des informations comptables à la réception	7
Livraison des demandes de services	7
Demandes et commandes d'achats	7
Commandes d'achats	7
Affectation du compte des immobilisations provisoires	7
Duplication des références articles/fournisseurs	7
Intégration des documents associés aux factures	7
Purge des signatures multicritères	8
Lignes de réceptions en montant	8
Création des équipements	8
Déclaration d'échanges de biens par voie informatique	8
GESTION COMMERCIALE	9
Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes	9
Fonctionnalités	9
Conditions de facturation	9
Calcul des conditions commerciales	9
Intégration des conditions commerciales	9
Substitution des lignes de commandes ou ventes additionnelles	9
Saisie d'un retour	10
Génération d'un tarif	10
Saisie d'une remise	10
Traitement de clôture des ventes	11
Suppression d'une ligne de commandes de ventes issues du traitement de révision de prix des projets	11

<i>Kits ventes dans les lignes de commandes (articles composés/composants)</i> . . . . .	11
<i>Lignes d'expéditions</i> . . . . .	12
<i>Traitement de modification des lignes de commandes</i> . . . . .	12
<i>Validation des commandes de ventes</i> . . . . .	12
<i>Traitement de purge des commandes</i> . . . . .	13
<i>Modules</i> . . . . .	13
<i>SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions</i> . . . . .	13
<i>SVIAAI - Acomptes/Appels de fonds</i> . . . . .	14
<i>LOGISTIQUE</i> . . . . .	15
<i>Application : SIR - Cegid XRP Ultimate Supply Chain Foundations</i> . . . . .	15
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	15
<i>Enchaînement dynamique</i> . . . . .	15
<i>FONDTATIONS</i> . . . . .	16
<i>Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations</i> . . . . .	16
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	16
<i>Génération des accès : Edition des établissements cibles selon le paramétrage</i> . . . . .	16
<i>AUTRES APPLICATIONS</i> . . . . .	17
<i>Application : QPR - Cegid XRP Ultimate Projets</i> . . . . .	17
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	17
<i>Particularité numéro de tâche égal à zéro</i> . . . . .	17
<i>Modification de l'étape prise en compte pour le contrôle d'étapes des projets (TPREP)</i> . . . . .	17
<i>Autorisation de visualisation, modification et génération des commandes, bons de travail et mouve</i> . . . . .	17
<i>Génération de tâches de planning</i> . . . . .	17
<i>Application : DAU - Cegid XRP Ultimate Droits d'auteurs</i> . . . . .	18
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	18
<i>Autorisations des natures par codes résiliations</i> . . . . .	18
<i>Déclaration URSSAF</i> . . . . .	18
<i>Déclaration URSSAF (Contexte public)</i> . . . . .	18
<i>Traitement d'apurement des à valoir</i> . . . . .	18
<i>Edition des relevés récapitulatifs</i> . . . . .	18

## FINANCES

## Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances

## Fonctionnalités

## Corrections

**Génération d'OD de tiers à tiers**

Correction de l'alimentation du libellé complémentaire de l'écriture qui est renseigné avec le numéro de la pièce origine mais aussi désormais avec l'ancien et le nouveau tiers.

**Edition des écritures et des mouvements**

Correction de la requête exécutée en multi-établissements lorsque les compositions de CGR datées sont actives.

**Ecritures à transférer**

Lors de la suppression d'une écriture dans le sas, suppression des liens associés "OCLIT" en attente de transfert.

**Edition des avis de virement**

Correction du format de l'IBAN dans la mise en forme.

**Arrangements de paiement**

Correction de la validation automatique de l'écriture d'annulation lors d'un regroupement par pièce.

**Remises en banque**

Correction de l'affichage du libellé de l'établissement qui était parfois tronqué.

**Edition des mandats de prélèvement**

Correction de l'affichage du libellé de l'établissement qui était parfois tronqué.

**Edition du justificatif de TVA sur encaissement**

Amélioration des performances dans le cas d'une édition multi-établissements.

**Consultation des écritures par compte**

Correction de la recherche selon le CGR A ou le tiers.

**Contrôle du référentiel des écritures à transférer**

Correction de certains contrôles qui ne s'enregistraient pas dans CERR.

FINANCES

Application : OBD - Cegid XRP Ultimate Finances - Budgétaire

Fonctionnalités

Corrections

**Saisies budgétaires**

Correction effectuée afin de ne pas afficher de symbole de devise sur les buts complémentaires lorsque la quantité est demandée.

FINANCES

Application : OCP - Cegid XRP Ultimate Finances publiques

Fonctionnalités

Corrections

**Tableaux INFINOE**

Correction de la recherche dans le détail des tableaux INFINOE pour des utilisateurs ayant la confidentialité.

## FINANCES

## Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations

## Fonctionnalités

## Corrections

**Mise au rebut sur des exercices antérieurs**

Pour les mises au rebut effectuées sur des exercices antérieurs alors que l'immobilisation n'était pas totalement amortie, la dotation de l'exercice en cours était renseignée dans certaines éditions.

**Mise au rebut des immobilisations non amortissables**

Les immobilisations non amortissables mises au rebut (titres de participation par exemple) ne doivent pas être totalement amorties avant d'être sorties de l'actif, comme c'est le cas pour les immobilisations amortissables.

Dans ce cas, la dotation de l'exercice est donc à 0.

**Prise en compte des immobilisations cédées dans les éditions**

Les éditions modifiées ont le critère "Edition des immobilisations cédées" dans leur soumission.

Les immobilisations cédées sur des exercices antérieurs à celui demandé ne sont plus sélectionnées par ces éditions.

A l'inverse, les immobilisations cédées sur des exercices supérieurs à l'exercice demandé sont sélectionnées par ces éditions.

Les immobilisations cédées sur l'exercice demandé sont éditées ou non selon que le critère "Edition des immobilisations cédées" est coché ou non.

**Edition des subventions : prendre en compte que les liens actifs**

Uniquement les liens actifs entre les immobilisations (GAMLIM) sont sélectionnés lors de l'édition des subventions.

**Etat récapitulatif 2054**

La valeur d'actif doit être égale à la valeur de fin d'exercice.

**Explications**

Pour l'édition EAM2054 (et EAM54H), le nouveau comportement pour renseigner la valeur d'actif est le suivant :

- si à la soumission, un seul objectif est demandé, alors la valeur d'actif est égale à la valeur de fin d'exercice ;
- si plusieurs objectifs sont demandés, la valeur d'actif est égale au montant immobilisé de la fiche d'immobilisation (ou 0 si la valeur de fin d'exercice vaut 0).

**Etat de rapprochement comptabilité amortissement***Plan d'édition*

Gestion des changements de compte.

Prise en compte des subventions.

**Explications**

Tous les événements de l'exercice en cours qui correspondent à des changements de compte sont exploités afin de pouvoir alimenter les colonnes "Augmentations" et "Diminutions" suite à un virement de poste.

Les changements de compte sur l'exercice en cours sont gérés.

Le paramètre EDT associé au mnémonique de l'édition a été ajouté afin de pouvoir choisir d'éditer ou non les lignes à zéro suite à une mise en service par exemple.

Dans l'état de rapprochement des immobilisations avec la finance pour les amortissements, les subventions sont désormais prises en compte.

**FINANCES****Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations**

Pour rechercher les montants dans la finance, dans le cas des subventions, c'est le compte de dotation débit (139000) qui est utilisé, alors que dans les autres cas, utilisation du compte crédit (28xxx).

Remarque : le type du type d'amortissement (Type = S) permet de savoir si on est dans le cas d'une subvention.

**Ne plus contrôler la devise de reporting lors des transferts d'établissements**

Lorsqu'une immobilisation est transférée de l'établissement origine A vers l'établissement destination B, il n'y a plus de contrôle de la devise de reporting de ces deux établissements.

Cependant, on contrôle toujours que la devise de référence des deux établissements est identique.

**Sortie des immobilisations totalement dépréciées**

Cela ne concerne que les immobilisations non amortissables (ou en cours) qui ont été totalement dépréciées.

Lors de la sortie de ces immobilisations, l'écriture de reprise de dépréciation (29 / 78) n'était pas générée. Cela fonctionnait si la dépréciation n'était pas totale.

**Modification du calcul de la dotation fiscale**

Modification du calcul de la dotation fiscale et donc de la Valeur nette fiscale (VNF) dans les annuités (colonnes DOTAMANN et VNFAMANN) afin de prendre en compte le montant de reprise.

**Amélioration de la gestion de la GED lors d'une fusion d'immobilisation**

Lors de la fusion des immobilisations avec TAMFUS, les documents rattachés à l'immobilisation à fusionner sont transférés vers l'immobilisation destination seulement si le numéro d'immobilisation (NUMAMIMO) est présent dans le paramétrage de l'entité (GTDEN).

## FINANCES

## Application : QLO - Cegid XRP Ultimate Locations

## Fonctionnalités

## Corrections

**Modification de la gestion des arrondis des montants du module Locations**

Dans la base de données, certains montants présentaient un nombre de décimales supérieur à ce qu'il aurait dû être.

Ce problème était principalement causé par l'insertion, dans la base, de données non arrondies au préalable.

Pour y remédier, les montants des tables suivantes sont arrondis directement dans les ordres SQL d'insertion et de mise à jour : contrat, contrat cadre, location, événements du contrat, services associés, indices de taux.

**Contrats d'emprunts : modification du marquage des échéanciers**

Pour les contrats d'emprunts : modification du traitement de remboursement d'emprunts vis-à-vis du marquage des échéances traitées.

**Explications**

Des informations n'étaient pas transmises à la procédure pouvant empêcher le marquage des échéances (colonnes ECRQLECH et GELQLECH intitulées respectivement "Ecriture de loyer" et "Génération de loyer").

**Prolongation de crédits-bail dans les gestions des contrats**

En cas de prolongation avec un numéro d'avenant : affichage d'un message d'erreur si au moment du traitement, l'avenant n'est pas trouvé.

**Correction de l'affectation du CGR du compte**

Lorsque le compte est suivi en analytique : affectation du CGR du compte lorsque la clé de répartition et le CGR du contrat ne sont pas renseignés.

**Clôture des locations : correction de la saisie du chemin de composition d'établissements**

Affichage d'un message d'erreur lorsqu'un chemin de composition d'établissements est saisi et que les établissements début et fin de la fourchette ne sont pas égaux.

**Octroi de prêt : Compte de la banque**

Correction de la gestion du compte de la banque au compte créditeur.

Dans les versions antérieures, le compte de la banque était affecté au compte débiteur.

**Explications**

Ce cas se produit uniquement quand la banque est précisée dans le contrat de prêt.

## Modules

## Corrections

**Correction de la recherche du module "RSE/CSRD" dans la console de pilotage**

Lorsque le module "RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone" n'était pas activé, la recherche de ce dernier générait une erreur empêchant l'ouverture de la console de pilotage.

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

## Fonctionnalités

## Corrections

**WebService des références articles/fournisseurs de transfert**

Pour que l'intégration en exploitation fonctionne, correction afin de ne pas devoir saisir tous les champs présents dans le fichier json pour la table SATAF.

**Modification du connecteur Provigis**

- 1) Modification nécessaire pour intégrer les changements effectués par Provigis, relatifs à l'accès à la fiche fournisseur.
- 2) Possibilité de saisir un mot de passe Webservice sur plus de 30 caractères.

**Modification des informations comptables à la réception**

Dans le cadre de la comptabilité publique, il n'est pas possible d'ajouter, modifier ou supprimer une ventilation par CGR pour une ligne de réception.

**Livraison des demandes de services**

Lors de la livraison d'une demande de services en temps réel, prise en compte des règles d'affectation des dépôts et des emplacements lors d'une entrée en stock.

L'entrée en stock peut être réalisée soit dans un dépôt client, soit lors de l'enregistrement d'une demande de services qui implique une quantité négative.

Lors de la livraison d'une demande de services sans dépôt à l'en-tête, si un lot est présent, correction du contrôle (message SALCA098) vérifiant qu'il n'y ait pas de différence entre l'établissement physique du nouveau dépôt indiqué sur la ligne et celui de l'ancien dépôt afin que celui-ci ne se déclenche que si nécessaire.

**Demandes et commandes d'achats**

Diverses corrections dans le cas de l'utilisation de l'option "Remise à zéro" du menu "Champ" (exemple : problème de non création des conditions de facturation et des échéances résolu).

**Commandes d'achats**

Lors de la modification de la date au plus tôt de l'en-tête de commande, correction de la mise à jour des stocks projetés pour les lignes de la commande ayant influence en stock.

**Affectation du compte des immobilisations provisoires**

Correction de la mise à jour du compte de l'immobilisation provisoire pour une ligne de réception ou de facture pour laquelle la taxe est gérée en prorata et que la définition du mode de TVA associé indique qu'un mouvement est créé, lors de la comptabilisation (TVCCx), sur un compte dédié pour la partie de TVA non récupérable.

**Duplication des références articles/fournisseurs**

Dans le cas de la duplication d'une référence article/fournisseur avec modification de l'établissement (établissement renseigné dans les colonnes à modifier), duplication des rubriques associées si la case "Duplication des rubriques" est cochée.

**Intégration des documents associés aux factures**

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

1) Ajout de la possibilité d'arrêter le traitement après un nombre d'erreurs paramétrable.

2) Ajout d'une case à cocher "Prise en compte des fichiers en erreur".

Si cette case est cochée, elle permet de retraiter les fichiers en erreur et sans erreur.

Si elle n'est pas cochée, les fichiers en erreur ne sont pas repris.

Par défaut, cette case est cochée.

**Purge des signatures multicritères**

Correction de l'affichage de l'heure de blocage dans le fichier résultat.

**Lignes de réceptions en montant**

Lors du détachement d'une ligne de réception en montant d'une réception, correction de la mise à jour de l'encours du marché et de la ligne de marché associée à la ligne de réception, dans le cas où la classe de la commande (GNCA) indique que le contrôle de mise à jour de l'encours du marché est effectué en commande et en réception.

**Création des équipements**

Amélioration des temps de réponse lors de la création des équipements à partir des lignes de réceptions.

**Déclaration d'échanges de biens par voie informatique**

Modification du type de fichier afin que le fichier magnétique soit téléchargeable à partir de la gestion des fichiers des travaux (GTCFU).

**GESTION COMMERCIALE**

## Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes

## Fonctionnalités

## Corrections

**Conditions de facturation**

Correction du contrôle de la devise.

**Explications**

Dans le cas d'une gestion d'une base de TVA (type T) et de montant de TVA (type TA) en double au niveau des conditions de facturation (par exemple sur les commandes en devise canadienne), si la devise n'est pas renseignée sur la condition de facturation, une erreur de contrôle remonte uniquement sous SQLServer. Ce contrôle a été modifié, il ne doit pas bloquer la saisie dans ce contexte.

**Calcul des conditions commerciales**

Optimisation de la recherche des conditions commerciales à appliquer.

**Explications**

Il est possible de rencontrer des lenteurs lors des traitements de calcul des conditions commerciales.

Ce problème se produit s'il existe des conditions commerciales (GCCC) définies au client avec critères supplémentaires ou au tiers.

La correction consiste à optimiser la recherche des conditions commerciales à appliquer.

**Intégration des conditions commerciales**

Fermeture d'une condition commerciale existante (mise à jour de la date de fin de validité) lors du traitement d'intégration des conditions commerciales.

**Explications**

Un message d'anomalie fonctionnelle "Fourchette de dates de validité incohérente" apparaît dans le compte rendu après l'exécution du traitement TTCDC.

Ce problème se produit si le traitement doit clôturer une condition commerciale existante pour en créer une nouvelle.

La correction consiste à corriger le calcul de date effectué par le programme pour clôturer l'ancienne condition commerciale (mise à jour de la date de fin de validité).

**Substitution des lignes de commandes ou ventes additionnelles**

Ouverture automatique de l'écran des substitutions (GSAL) et des ventes additionnelles (GVADI) depuis les lignes de commandes (GLCV).

**Explications**

Visuellement, le problème se traduit par une impossibilité de saisir une substitution sur la ligne de commande en cours, car le curseur s'est déjà positionné sur la nouvelle ligne de commande à saisir.

Ce problème se produit si :

- vous gérez les substitutions depuis GSAL ;

**GESTION COMMERCIALE****Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes**

- l'ouverture automatique de l'écran des substitutions depuis les lignes de commandes est paramétrée ;
- la validation automatique au changement de ligne est paramétrée dans les options de la transaction des lignes de commandes et l'utilisateur passe sur une nouvelle ligne de commande sans avoir validé manuellement la ligne ou le paramètre qui permet la création automatique d'une ligne de commande est activé (paramètre CRE pour le mnémonique GLCV).

La correction consiste à passer à la ligne de commande suivante lorsque l'écran des substitutions est fermé par l'utilisateur et donc après saisie de la substitution sur la ligne de commande en cours.

Même principe pour l'ouverture automatique de l'écran des ventes additionnelles (GVADI).

**Saisie d'un retour**

Saisie d'un retour (GRETV) à partir des lignes de commandes de ventes.

**Explications**

L'en-tête de commande ne s'actualise pas après la génération d'un retour depuis les lignes de commandes : des informations, comme le montant de la commande, ne sont pas à jour.

Ce problème se produit suite à la saisie d'un retour (GRETV) à partir des lignes de commandes de ventes : les lignes s'actualisent mais pas l'en-tête de commande.

La correction consiste à actualiser l'en-tête de commande dans ce cas précis pour que les informations affichées soient à jour (montant de la commande par exemple).

**Génération d'un tarif**

Traitement de génération d'un tarif.

**Explications**

A l'ouverture du traitement de génération d'un tarif, la date de début de validité du tarif paramétrée par défaut n'est pas copiée dans la date de début de validité des familles de clients associées au tarif (GCTF).

Ce problème se produit si la date de début de validité du tarif est paramétrée par défaut.

La correction consiste à alimenter, dès l'ouverture du traitement, la date de début de validité des familles de clients associées au tarif (champ DTDSTCTF) avec la date de début de validité du tarif paramétrée par défaut.

**Saisie d'une remise**

Saisie d'une remise (GLVR) à partir des lignes de commandes.

**Explications**

L'en-tête de commande ne s'actualise pas après la saisie d'une remise depuis les lignes de commandes : des informations, comme le montant de la commande, ne sont pas à jour.

Ce problème se produit suite à la saisie d'une remise (GLVR) à partir des lignes de commandes de ventes : si le calcul des conditions commerciales est activé sur les lignes (paramètre CCC du mnémonique égal à "O"), la valorisation de la commande n'est pas exécutée.

La correction consiste à exécuter la valorisation de la commande dans ce cas précis pour que les informations affichées soient à jour (montant de la commande par exemple).

**GESTION COMMERCIALE**

## Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes

**Traitement de clôture des ventes**

La date de dernière clôture n'est pas mise à jour si une des classes est déjà clôturée.

**Explications**

La date de dernière clôture (date 1 de l'occurrence DATCLO du paramètre AUTSVCL0) n'est pas mise à jour si une des classes de commandes est déjà clôturée (message "SVCL0051 - Clôture interdite à cette date" dans le compte rendu des travaux).

Ce problème se produit si :

- plusieurs classes doivent être clôturées par le traitement ;
- au moins une classe est déjà clôturée ;
- toutes les autres classes sont clôturées sans erreur.

La correction consiste à mettre à jour la date de dernière clôture si toutes les classes d'un établissement sont clôturées.

**Suppression d'une ligne de commandes de ventes issues du traitement de révision de prix des projets (TPREV)**

Lors de la suppression d'une ligne d'une commande de ventes de révision de prix générée à partir du module Projet, une correction a été apportée concernant la suppression des historiques des lignes de panier de ventes associées à ce projet.

**Explications**

Lorsqu'on supprime une ligne de commande de ventes issue des révisions de prix des projets, cela entraîne la suppression des historiques des lignes de panier de ventes associées au projet.

Ci-dessous les règles lors de la suppression d'une ligne de commande de ventes :

Dans le cas où la commande est une commande de facturation, ce sont les historiques de paniers et leurs détails qui sont supprimés.

Lorsqu'il s'agit d'une commande de révision, les historiques des révisions de lignes sont supprimés, mais les historiques de paniers et leurs détails sont conservés.

**Kits ventes dans les lignes de commandes (articles composés/composants)**

Insertion, modification et suppression d'un article kit dans les lignes de commandes.

**Explications**

Correction n° 1 :

L'insertion d'un article composé combinée au changement de ligne (manuel ou automatique) positionne l'utilisateur sur une nouvelle ligne entre le composé et les composants.

Ce problème se produit si :

- la validation automatique au changement de ligne est paramétrée dans les options de la transaction des lignes de commandes et l'utilisateur passe sur une nouvelle ligne de commande sans avoir validé manuellement la ligne ;
- OU la création automatique d'une ligne de commande est activée (valeur du paramètre CRE égale à O pour le mnémonique GLCV).

La correction consiste à positionner l'utilisateur sur une nouvelle ligne après la dernière ligne.

Correction n° 2 :

## GESTION COMMERCIALE

### Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes

Dans les lignes de commandes, lorsqu'on modifie une quantité (commandée, livrée, facturée, soldée) sur un article composé, les quantités sur les articles composants ne sont pas recalculées pour les composants dont la quantité définie dans GCAR est différente de 1.

Ce problème se produit si :

- on modifie une quantité (commandée, livrée, facturée, soldée) sur un article composé ;
- la quantité définie dans GCAR est différente de 1.

La correction consiste à calculer les quantités du composant en fonction des quantités du composé.

Correction n° 3 :

L'en-tête de commande ne s'actualise pas après la suppression d'un article kit depuis les lignes de commandes : des informations, comme le montant de la commande, ne sont pas à jour.

Ce problème se produit suite à la suppression d'un article kit dans les lignes de commandes : s'il n'existe plus de lignes après la suppression du kit, le rafraîchissement de la commande n'est pas effectué.

La correction consiste à actualiser l'en-tête de commande dans ce cas précis pour que les informations affichées soient à jour (montant de la commande par exemple).

### Lignes d'expéditions

Modification d'une ligne d'expédition.

#### **Explications**

La modification d'une ligne d'expédition (GLEX) peut écraser les prix tarifs et facturés avec leur valeur entière.

Ce problème se produit si la précision des prix HT/TTC n'est pas précisée au niveau de la classe de tarifs (GCTA) de la commande.

La correction consiste à modifier la recherche de la précision des prix : le nombre de décimales est recherché en fonction du nombre de décimales indiqué pour la classe de tarifs de la commande, ou de l'occurrence DECPRX du paramètre AUTSVT si rien n'est précisé au niveau de la classe de tarifs.

### Traitement de modification des lignes de commandes

Sélection d'une zone à modifier sur les critères CG1/x.

#### **Explications**

Lors de la sélection d'une zone à modifier sur les critères CG1/x (où x représente le segment du CGR A) dans le traitement de modification des lignes de commandes, un message d'anomalie apparaît et empêche la saisie.

Ce problème se produit de manière systématique dès la sélection d'une modification sur une zone CG1/x.

La correction consiste à faire disparaître le message et à pouvoir utiliser le traitement sur la modification d'une zone CG1/x.

### Validation des commandes de ventes

Modification de la gestion du compteur de génération de listes automatiques pour l'envoi des traitements après validation des commandes.

#### **Explications**

**GESTION COMMERCIALE****Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes**

Un message d'anomalie technique apparaît lors de la création automatique des listes de commandes pour l'envoi des traitements si l'option "par classe" est cochée.

Ce problème se produit si :

- l'utilisateur appuie sur le bouton "Valider" ;
- l'envoi des traitements est effectué par liste de commandes ;
- l'option "par classe" est active pour l'envoi des traitements ;
- le compteur dépasse le numéro 99 999.

La correction consiste à gérer un nouveau compteur qui se réinitialise dès que celui-ci atteint le numéro 100 000.

**Traitement de purge des commandes**

Modification du contrôle SVLVL012 (Suppression impossible : ligne de commande mise à jour en stock).

**Explications**

Un message d'anomalie fonctionnelle SVLVL012 apparaît lors de l'exécution du traitement de purge des commandes de ventes sur la suppression des lots associés aux lignes de commandes.

Ce problème se produit si une des lignes de commandes gère les lots.

La correction consiste à ne plus faire ce contrôle lors du traitement de purge.

**Modules****Corrections****SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions**

Correction sur la sélection des données et la génération de dates dans le cas de la génération d'un avoir pour interruption d'un abonnement (TAVA).

Facturation d'un abonnement avec kit(s) et remise(s) (TFAA).

**Explications**

Traitement de génération d'avoirs :

Correction d'une erreur SQL si soumission d'un abonnement avec l'option "Les deux".

Correction de la sélection des données lors d'une génération avec une périodicité dont la valeur testée 1 du paramètre PEFSVABL est "F", prise en compte dans ce cas de la date au plus tard de la commande.

En parallèle, nous avons créé et géré une nouvelle occurrence xxxxGENAVI pour le paramètre AUTSVABO. La valeur testée 1 permet de choisir les dates affectées à la commande d'avoir lors d'une interruption d'abonnement :

- "O" : reprise des dates de la commande initiale ;
- "N" : les dates de l'avoir généré sont égales à la date du jour (date logique) ;
- "I" : la date de commande et la date au plus tôt de l'avoir généré sont égales à la date d'interruption soumise au traitement de génération d'avoirs ; la date au plus tard est reprise de la commande initiale ;
- "I2" : la date de commande et la date au plus tard de l'avoir généré sont reprises de la commande initiale ; la date au plus tôt est égale à la date d'interruption soumise au traitement de génération d'avoirs.

**GESTION COMMERCIALE****Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes**

Traitement de facturation des abonnements :

Lors de la facturation d'un abonnement qui possède un article composé avec un mode de vente non valorisé et une remise, les prix et la remise de la ligne de commande générée sont incohérents :

- le prix tarif est égal à 0 (cohérent) ;
- la remise indique une base de calcul valorisée (elle devrait être égale à 0) ;
- le prix facturé est valorisé (il devrait être égal à 0).

Ce problème se produit si :

- un article composé est présent sur l'abonnement ;
- une remise est présente pour l'article composé (GLAR) ;
- l'article composé a un mode de vente non valorisé.

La correction consiste à ne pas valoriser la base de calcul de la remise lors de la facturation de la ligne d'abonnement, le prix facturé est alors égal à 0. Ainsi, les prix et la remise de la ligne de commande générée sont cohérents.

**SVIAAI - Acomptes/Appels de fonds**

Emission d'un appel de fonds.

**Explications**

Au moment de l'émission d'un appel de fonds, le message d'anomalie fonctionnelle "Paramètres de la commande déjà existants" peut apparaître.

Ce problème se produit si :

- la commande à l'origine de l'appel de fonds possède un ou plusieurs paramètres liés à l'en-tête (GCVP) ;
- la classe de commandes de l'appel de fonds a une valeur par défaut paramétrée dans GDPCV pour un des paramètres liés à l'en-tête de commande.

La correction consiste à mettre à jour les paramètres liés à l'en-tête de l'appel de fonds pour prendre en compte ce cas de figure.

## LOGISTIQUE

## Application : SIR - Cegid XRP Ultimate Supply Chain Foundations

## Fonctionnalités

## Corrections

**Enchaînement dynamique**

1 - Lors de la systématisation d'un travail il pouvait y avoir une incohérence entre l'entité enregistrée via "Mémoriser le paramétrage de l'étape" et celle enregistrée par le paramétrage des valeurs par défaut.

2 - Lors de la systématisation d'un travail les valeurs des boîtes de critères pouvaient ne pas être prises en compte.

**Explications**

1 - L'entité que l'on enregistrait par le paramétrage des valeurs par défaut n'était pas l'entité utilisée par la systématisation. En effet, l'entité prise pour la systématisation était celle enregistrée quand on cochait la case "Mémoriser le paramétrage de l'étape" depuis l'enchaînement dynamique. En lancement manuel, cela fonctionnait car, lors de l'ouverture de la transaction, l'entité du paramétrage par défaut était automatiquement copiée dans l'entité utilisée pour le lancement du job.

Pour remettre de la cohérence dans tout cela, nous avons fait en sorte que lors de l'enregistrement des valeurs par défaut, l'entité utilisée pour la systématisation soit mise à jour. Dorénavant la case à cocher "Mémoriser le paramétrage de l'étape" ne met plus à jour l'entité. Le seul cas pour lequel "Mémoriser le paramétrage de l'étape" va enregistrer l'entité saisie est lorsqu'il n'y a aucun paramétrage des valeurs par défaut effectué pour le niveau mémorisé (global, utilisateur ou profil).

2 - Les valeurs de la boîte des critères enregistrées par le paramétrage des valeurs par défaut n'étaient pas sauvegardées pour l'enchaînement. En lancement manuel, cela fonctionnait, mais pas en systématisation.

---

**FONDATIONS**

## Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations

## Fonctionnalités

## Corrections

**Génération des accès : Edition des établissements cibles selon le paramétrage**

Les établissements cibles définis dans la définition des établissements modèle / sécurité (GTETM) concernés par la création ou la suppression de paramétrage sont à présent correctement édités dans le compte-rendu du traitement de génération des accès par utilisateur (TTAU) ou de génération des accès par profil fonctionnel (TTAP).

**Explications**

L'édition des établissements cibles est désormais le reflet correct du paramétrage au moment de l'exécution du traitement en création ou en suppression.

Lorsque le paramétrage des établissements autorisés par utilisateur (GUSE) est géré, seuls les établissements cibles autorisés pour l'utilisateur ou le profil fonctionnel seront édités.

**AUTRES APPLICATIONS**

## Application : QPR - Cegid XRP Ultimate Projets

## Fonctionnalités

## Corrections

**Particularité numéro de tâche égal à zéro**

Correction de la clôture d'une tâche dont le numéro est à zéro et en présence de sous-tâches filles.

**Explications**

Cette correction a été élargie à d'autres fonctionnalités susceptibles de défaillance lorsque le numéro de tâche est zéro.

**Modification de l'étape prise en compte pour le contrôle d'étapes des projets (TPREP)**

Correction de l'étape du projet prise en compte lors des passages d'étape.

**Autorisation de visualisation, modification et génération des commandes, bons de travail et mouvements de stock**

La recherche des délégations pour la validation de génération de commandes est désormais faite que s'il y a déjà des éléments à générer.

**Génération de tâches de planning**

Génération dans l'application Planification : mise à jour de l'identifiant de l'utilisation de ressource du gestionnaire principal.

**Explications**

Lors de la création des tâches de planning correspondant aux entités du projet, le gestionnaire principal est créé en tant que ressource principale de la tâche de planning si l'envoi dans la planification est prévue.

L'identifiant de cette utilisation de ressource n'était pas mis à jour au niveau de la zone prévue dans la table des gestionnaires de projets.

**AUTRES APPLICATIONS**

## Application : DAU - Cegid XRP Ultimate Droits d'auteurs

## Fonctionnalités

## Corrections

**Autorisations des natures par codes résiliations**

Suppression du message à l'ouverture de la transaction "Autorisations des natures par codes résiliations".

**Déclaration URSSAF**

- Complétion des lignes auteurs avec des caractères "Espace" pour toujours avoir 633 caractères.
- La clé de sécurité sociale n'est plus alimentée pour les types de cotisant "5" et "6".

**Déclaration URSSAF (Contexte public)**

Amélioration de la recherche des natures de l'oeuvre dans la déclaration URSSAF (V9).

**Explications**

Dans un contexte public, la recherche des natures de l'oeuvre était effectuée par la notion de regroupement de comptes. Cette notion de regroupement de comptes n'étant pas gérée au niveau du compte, mais au niveau des conditions de facturation, une adaptation a été réalisée afin de prendre en compte cette configuration.

**Traitement d'apurement des à valoir**

Le traitement ne parvenait pas à sélectionner les à valoir sans compensation.

Correction de l'affectation des CGR lors de la génération des écritures de compensation de solde quand plusieurs contrats sont traités pour un même auteur.

**Edition des relevés récapitulatifs**

Amélioration de la gestion de solde d'à valoir lorsque l'année précédente avait des droits payés ou un à valoir versé dans le cas des compensations de soldes.